



PROCÈS-VERBAL
de l'assemblée générale
du Conseil central du Montréal métropolitain-CSN
tenue le 7 octobre 2015
Salle Fernand-Daoust, au Centre St-Pierre, Montréal

Notre cœur bat à gauche

PRÉSENCES

Comité exécutif

Dominique Daigneault, présidente
Manon Perron, secrétaire générale
Alain Ouimet, 1^{er} vice-président
Patrice Benoît, trésorier
Suzanne Audette, 2^e vice-présidente

Conseil syndical

Judith Huot, santé et services sociaux
Richard Bousquet, environnement et dével. durable
Madeleine Ferland, éducation
Kim Boyer, CASS
Étienne Guérette, jeunes
Michèle St-Denis, solidarité internationale
Ramatoulaye Diallo, immigr. et relations ethnocult.
Normand Marc Croteau, LGBT (substitut)

Dominique Daigneault et Manon Perron agissent respectivement comme présidente et secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE

La présidente, Dominique Daigneault, débute par une minute de silence observée à la mémoire de celles et ceux qui sont morts en luttant pour la classe ouvrière.

Dans son mot d'ouverture, la présidente souligne dans un premier temps le succès de la manifestation du 3 octobre. Les rues de Montréal ont été prises d'assaut par 150 000 personnes en appui à la négociation du secteur public. Il s'agit d'un record de participation. Elle poursuit sa présentation en signalant que les votes de grève dans les syndicats du réseau de la santé et des services sociaux et du secteur de l'éducation se prennent partout avec des majorités écrasantes. Ces résultats témoignent d'un engagement et d'un travail militant important de toutes les personnes impliquées dans cette opération, militantes et militants ainsi que salarié-es du mouvement. Dans la région, ce sont des centaines d'assemblées générales qui se sont tenues en très peu de temps.

Dominique poursuit sa présentation en faisant écho à l'actualité politique. Le ministre des Finances Leitão a annoncé une mise à jour économique pour l'automne qui va dans le sens du rapport Godbout. Celle-ci prévoit une première baisse d'impôt qui accompagnera une compression supplémentaire de 800 millions de dollars pour terminer l'année 2015-2016, en plus d'identifier des pistes pour les compressions d'un milliard de dollars pour 2016-2017.

Du côté du fédéral, il est fort possible qu'on se réveille à nouveau avec un gouvernement conservateur le 19 octobre! Dominique Daigneault souligne que le gouvernement Harper s'est servi de l'histoire du niqab pour se présenter comme étant un grand défenseur des droits des femmes. Du même souffle, il continue de favoriser les contrats de vente d'armes à l'Arabie saoudite où les droits de la personne sont bafoués, où l'on a emprisonné et fouetté Raif Badawi parce qu'il tient un blogue demandant la libéralisation de l'Arabie saoudite, un pays où les femmes ne sont toujours pas autorisées à conduire une voiture, où elles n'ont pratiquement aucun droit. Le même gouvernement qui refuse d'instaurer une enquête nationale sur la disparition de plusieurs centaines d'entre elles. Elle soulève qu'elle n'a aucun respect pour quelque politicien que ce soit, qui instrumentalise les femmes et leurs luttes à des fins électorales alors qu'il se balance totalement des véritables revendications et conditions de vie des femmes. Ce soir, le conseil central abordera d'autres enjeux liés à la politique fédérale que ceux que l'on aborde habituellement. À cet effet, nous recevrons Béatrice Vaugrante qui nous renseignera sur la crise des réfugié-es en Europe et Viviane Michel, de Femmes autochtones du Québec, concernant la demande d'enquête sur les femmes autochtones disparues et assassinées. Nos invitées nous entretiendront sur ces deux enjeux liés à cette course électorale.

Enfin, la présidente souligne la Journée mondiale pour le travail décent en relatant la journée de réflexion sur le salaire minimum qui s'est tenue aujourd'hui même à l'initiative du Front de défense des non-syndiqué-es. Le fait de travailler n'équivaut pas nécessairement à se sortir de la pauvreté pour trop de travailleuses et de travailleurs. Certaines formes de travail contribuent à accentuer cette pauvreté. Elle rappelle la campagne *Fight for \$15* qui se mène actuellement aux États-Unis, les mobilisations en cours et les gains réalisés par les travailleurs et les travailleuses. Elle souligne l'importance de cette lutte et les impacts qu'elle peut avoir sur les conditions de l'ensemble de la population et sur le rapport de force que l'on pourrait établir si on la menait tant au Canada qu'aux États-Unis. Le mouvement syndical doit aussi s'engager pleinement dans cette lutte. La campagne *Et si on avançait* de la CSN avait d'ailleurs inclus la hausse du salaire minimum comme revendication essentielle à mettre de l'avant et faisait partie des préoccupations abordées au congrès de 2014.

Elle termine en mentionnant que c'est la dernière assemblée de Jacinthe Rodrigue, secrétaire comptable, qui nous quitte pour la FNEEQ et souhaite la bienvenue à Edelyn Coicou qui la remplacera.

2. APPEL DES DIRIGEANTES ET DES DIRIGEANTS

Manon Perron fait l'appel des membres de l'exécutif et du conseil syndical.

3. PRESENCE DES DELEGUE-ES DU GRAND NORD

Dominique Daigneault souligne la présence, par téléphone, d'un délégué du Grand Nord, Nicolas Chénard du STT des dispensaires de la Baie d'Hudson, à notre assemblée générale.

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Manon Perron présente l'ordre du jour :

1. Ouverture
2. Appel des dirigeantes et des dirigeants
3. Présence des délégué-es du Grand Nord
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Adoption des procès-verbaux de l'assemblée générale du 9 septembre et de l'assemblée générale extraordinaire du 21 septembre 2015
6. Admission des visiteuses et des visiteurs
7. Accréditation des nouvelles et des nouveaux délégués
8. Affiliation des nouveaux syndicats
9. Conflits et mobilisations
10. Élections fédérales
 - Crise des réfugiés (invitée : Béatrice Vaugrante d'Amnistie internationale)
 - Enquête nationale sur les femmes autochtones disparues ou assassinées (invitée : Viviane Michel, présidente de Femmes autochtones du Québec)
11. Retour sur le conseil confédéral
12. Point sur l'austérité
 - Négociation du secteur public
 - Coalition Main rouge
 - Campagne salaire minimum
 - Rapport du comité de mobilisation
13. Divers

**Il est proposé par Marie-Hélène Plourde
appuyé par Simon Turbide**

Que l'on adopte l'ordre du jour avec les ajouts suivants :

- Coalition Main rouge
- Campagne salaire minimum
- Rapport du comité de mobilisation

ADOPTÉ

5. ADOPTION DES PROCES-VERBAUX DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 9 SEPTEMBRE 2015 ET DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 21 SEPTEMBRE 2015

**Il est proposé par Manon Arseneault
appuyé par Axtli Viau**

Que l'on adopte le procès-verbal de l'assemblée générale du 9 septembre 2015, tel que présenté.

ADOPTÉ

**Il est proposé par Lyne Lepage
appuyé par Marie-Hélène Plourde**

Que l'on adopte le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 21 septembre 2015, tel que présenté.

ADOPTÉ

6. ADMISSION DES VISITEUSES ET VISITEURS

**Il est proposé par Virginie L'Hérault
appuyé par Marie Blais**

Que l'on admette les visiteuses et les visiteurs.

ADOPTÉ

7. ACCRÉDITATION DES NOUVELLES ET NOUVEAUX DÉLÉGUÉ-ES

Mona Edma, du comité des lettres de créance, présente la liste des nouvelles et nouveaux délégués.

**Il est proposé par Mona Edma
Appuyé par Marie-Thérèse Charron**

Que l'on accrédite les nouvelles et nouveaux délégué-es :

SCCUQ (CSN)
SCCUQ (CSN)
SCCUQ (CSN)
SCCUQ (CSN)

Olivier Aubry AGO
Jean Regnier AGO
Marie Blais AGS
Hélène Belley AGS

STT du Centre ST-Pierre - CSN
STT du Centre ST-Pierre - CSN

Claude Champagne AGO
Marielle Raïche AGS

ADOPTÉ

8. AFFILIATION DES NOUVEAUX SYNDICATS

Manon Perron présente les syndicats à affilier

**Il est proposé par Chantal Morin
Appuyé par Yvette Podkhlebnik**

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN accueille et affine le syndicat suivant.

Le Syndicat des assistant-e-s superviseurs du Réseau Admission – CSN

ADOPTÉ

9. CONFLITS ET MOBILISATIONS

Nous n'avons pas de syndicat en conflit à présenter ce soir.

ADOPTÉ

10. ÉLECTIONS FEDERALES

Crise des réfugiés

Manon invite Béatrice Vaugrante, directrice générale d'Amnistie internationale pour le Canada francophone à s'adresser à l'assemblée sur la crise des réfugiés, sujet que le gouvernement actuel, néglige totalement durant la campagne électorale.

Madame Vaugrante nous dresse un portrait du conflit en Syrie qui contribue grandement à la crise des réfugié-es en Europe. Quatre millions de Syriennes et de Syriens ont fui leur pays. La majorité a rejoint les pays voisins. Devant cette vague sans précédent, ces pays imposent maintenant des restrictions. Selon la directrice d'Amnistie, la communauté internationale, notamment le Canada, doit en faire davantage pour venir en aide aux réfugié-es. Depuis le début de cette crise et en pleine campagne électorale, Stephen Harper et Chris Alexander, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada, associent réfugiés et terroristes. Ce gouvernement fait un amalgame dangereux pour faire peur à la population et

manipule l'opinion publique à des fins électoralistes. La régression au Québec et au Canada des droits humains fait en sorte qu'il faut agir afin de contribuer à dénouer cette crise.

Attendu la crise sans précédent depuis la seconde Guerre mondiale de réfugiés en Europe;

attendu que le Haut-commissariat aux réfugiés de l'ONU prévoit que 700 000 personnes chercheront refuge en Europe cette année;

attendu les récits horribles de réfugiés syriens qui tentent, au péril de leur vie, de traverser la Méditerranée et de fuir la guerre;

attendu que le gouvernement canadien pourrait faire plus d'effort en accueillant un plus grand nombre de réfugiés syriens au Canada;

attendu qu'il est nécessaire de faciliter le parrainage en levant les obstacles de critères d'admissibilité relatifs à l'accès aux soins de santé et aux documents requis pour une telle procédure;

attendu qu'il est nécessaire d'améliorer les ressources logistiques, humaines et financières, ici et à l'étranger, pour assurer un traitement efficace et rapide des demandes des réfugiés syriens;

**Il est proposé par Denis Kossein
Appuyé par Michèle St-Denis**

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN fasse pression auprès du gouvernement fédéral pour qu'il accueille un plus grand nombre de réfugiés syriens et qu'il assouplisse ses règles d'admissibilité et de parrainage.

Et que le conseil central invite ses syndicats affiliés à faire circuler la pétition d'Amnistie internationale à cet effet.

<http://cauzio.org/refugies/refugies-syriens-sont-bienvenus-canada>

Enquête nationale sur les femmes autochtones disparues ou assassinées

Manon Perron invite Viviane Michel, présidente de Femmes autochtones du Québec à faire le point sur l'inaction du gouvernement.

Madame Michel nous adresse quelques mots en innu. Elle nous souhaite la bienvenue en territoire Mohawk. C'est en toute simplicité et avec beaucoup d'émotion qu'elle nous a présenté la réalité des femmes autochtones disparues et assassinées. Ces femmes sont surreprésentées dans les statistiques de victimes de crimes violents au Canada. Les meurtres et disparitions de femmes autochtones

constituent 5 % des homicides alors qu'elles constituent que 4% de la population canadienne. Au Québec, les données ne sont que partielles puisqu'elles sont colligées par la Gendarmerie Royale du Canada, alors que c'est la Sûreté du Québec qui maintient l'ordre au Québec. La revendication d'une enquête nationale permettrait d'analyser les problèmes systémiques à cet enjeu de société.

Suzanne Audette profite de cette discussion pour inviter les membres à s'inscrire à l'activité *Die-In* de la Marche mondiale des femmes.

Une période de discussion et d'échanges suit la présentation de notre invitée.

Attendu que la revendication portée par Femmes autochtones du Québec d'une enquête nationale pour plus de 1 186 cas de femmes autochtones disparues ou assassinées;

attendu l'entêtement du gouvernement de Stephen Harper qui refuse la mise sur pied d'une telle commission d'enquête;

attendu que cet enjeu est très peu couvert par la présente campagne électorale;

attendu que Femmes autochtones du Québec a besoin de l'appui d'organismes allochtones pour appuyer cette revendication;

attendu qu'Amnistie internationale mène une campagne de solidarité avec les femmes autochtones « Ne fermons pas les yeux » exigeant une enquête nationale.

Il est proposé par Marie-Hélène Plourde
Appuyé par Martin Renaud

Que le Conseil central du Montréal métropolitain-CSN exige une enquête nationale portant sur les femmes autochtones disparues ou assassinées.

Qu'à l'appel du *Comité pour les droits humains en Amérique latine* (CDHAL), il invite ses militantes à participer au *Die-in* organisé lors de la Marche mondiale des femmes, le 17 octobre à Trois-Rivières, afin de commémorer les 1186 femmes autochtones disparues ou assassinées et de dénoncer les violences qui perdurent dans un système patriarcal et colonialiste.

Et qu'il invite ses syndicats affiliés à faire circuler la pétition de la campagne d'Amnistie internationale en solidarité avec les femmes autochtones « Ne fermons pas les yeux ».

<http://cauzio.org/amnistie/une-enquete-publique-disparitions-meurtres-femmes>

Amendement

**Il est proposé par Alain Gerbier
Appuyé par Richard Bousquet**

D'ajouter à la première phrase de la proposition, après les mots « enquête nationale » *qui soit ouverte avant la fin de 2015*

Adopté

La résolution se lit donc comme suit :

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN exige une enquête nationale qui soit ouverte avant la fin de 2015, portant sur les femmes autochtones disparues ou assassinées.

Qu'à l'appel du *Comité pour les droits humains en Amérique latine* (CDHAL), il invite ses militantes à participer au *Die-in* organisé lors de la Marche mondiale des femmes, le 17 octobre à Trois-Rivières, afin de commémorer les 1186 femmes autochtones disparues ou assassinées et de dénoncer les violences qui perdurent dans un système patriarcal et colonialiste.

Et qu'il invite ses syndicats affiliés à faire circuler la pétition de la campagne d'Amnistie internationale en solidarité avec les femmes autochtones « Ne fermons pas les yeux ».

<http://cauzio.org/amnistie/une-enquete-publique-disparitions-meurtres-femmes>

11. RETOUR SUR LE CONSEIL CONFEDERAL

Dominique Daigneault fait un résumé des points qui ont été abordés en conseil confédéral qui a eu lieu les 23, 24 et 25 septembre à Lévis.

Les principaux points à l'ordre du jour étaient les suivants :

- ✦ Perspectives financières de la CSN
- ✦ Élections fédérales
- ✦ Priorités 2015-2016
- ✦ Campagne de lutte contre l'austérité
- ✦ Finances publiques – Le Fonds des générations
- ✦ Rapport du comité d'orientation
- ✦ Stratégie énergétique
- ✦ Série de questions privilèges
- ✦ Rapports Robillard et Godbout

- ✦ Conférence sur les initiatives du Centenaire :
 - ✦ histoire des Fronts communs

- ✦ Nous en avons profité pour faire valoir notre point de vue sur l'éventualité d'un décret.
- ✦ Il a été question de la stratégie énergétique de la CSN un amendement du CCMM a été apporté afin que la Caisse de dépôt cesse d'investir dans les énergies fossiles.
- ✦ Débat
- ✦ La réflexion du comité d'orientation se poursuit. Une prochaine rencontre est prévue la semaine prochaine.

**Il est proposé par Richard Gagnon
Appuyé par Caroline Hardy**

De recevoir le rapport verbal présenté par Dominique Daigneault.

ADOPTÉ

12. POINT SUR L'AUSTERITE

Négociation du secteur public

Dominique invite Mireille Bénard à se joindre à elle pour faire le point. Elle rappelle que les rencontres du comité régional de mobilisation permettent de prévoir les actions pour la région. Il s'agit d'un comité qui n'est pas décisionnel, mais qui voit à la mise en œuvre du plan d'action et lui donne une couleur régionale. Dans la foulée de ses travaux, le comité a prévu la tournée d'assemblées générales pour obtenir les mandats de grève. Un partage d'idées a permis de contribuer à la préparation des journées de perturbation. Les fédérations continuent un plan d'action en prévoyant des moyens de pression et de visibilité pour appuyer des revendications sectorielles. Le conseil central est à peaufiner le calendrier des actions de perturbation.

Mireille Bénard fournit les détails logistiques du plan d'action. Une discussion suit cette présentation qui met en valeur les initiatives de moyens de pression initiés par les syndicats locaux. Des commentaires sont formulés au sujet des suites à donner à un éventuel décret.

**Il est proposé par Chantal Morin
Appuyé par Marjolaine Aubé**

De recevoir le rapport verbal sur la mobilisation de la négociation du secteur public.

ADOPTÉ

Bref rapport du comité de mobilisation

La présidente signale que les membres du comité se sont réunis la semaine dernière. Des actions de tractage ayant pour objectif de mobiliser la population pour la manifestation en appui au secteur public, le 3 octobre dernier, ont eu lieu. D'autres rencontres sont prévues dans la foulée du plan d'action. Enfin, le comité a tenté, mais sans succès, de proposer une date pour la tenue de la prochaine assemblée générale extraordinaire au mois d'octobre. Le comité a donc décidé de faire une proposition à cet effet aux délégué-es.

**Il est proposé par Simon Turbide
Appuyé par Marie-Thérèse Charon**

Que l'assemblée générale extraordinaire d'octobre soit annulée.

ADOPTÉ

Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics

Suzanne Audette fait le point sur le plan d'action de la coalition. Elle rappelle qu'une proposition d'appui aux travailleurs et travailleuses en négociation dans le secteur public a été adoptée par les membres. La coalition prévoit une manifestation contre les politiques d'austérité le 28 novembre prochain. Les 2 et 3 novembre, les organisations communautaires prendront un vote de grève sociale contre l'austérité.

La présidente prend un vote pour prolonger les délibérations de l'assemblée générale.

**Il est proposé par Judith Huot
Appuyé par Michèle St-Denis**

De prolonger l'assemblée jusqu'à 22 h 30.

ADOPTÉ

Campagne du salaire minimum à 15 \$

Un délégué du conseil central demande à l'exécutif de faire le point sur la revendication du salaire minimum. Manon Perron prend la parole pour indiquer aux délégués l'avancée des travaux sur le sujet. Au sein du Front de défense des non-syndiqué-es, le conseil central a contribué à la tenue d'une journée de réflexion sur le sujet aujourd'hui. Les groupes de défense des non-syndiqués et les organisations syndicales se pencheront sur la revendication telle que défendue par les mouvements sociaux aux États-Unis. Nous aurons à revenir sur cet enjeu au cours des prochains mois.

13. DIVERS

- 9 octobre : Rassemblement devant l'hôtel de ville de Montréal, à 18 heures. Action citoyenne *Sauvons le fleuve*.
- 10 octobre : Manifestation Non aux oléoducs Énergie Est et Ligne 9B, à midi, Place du Canada
- 13 octobre : Pourquoi le racisme ? par le comité immigration et relations ethnoculturelles, à la 17 h 30 à la salle UCCO-SACC à la CSN.
- 17 octobre : Marche mondiale des femmes, à Trois-Rivières.
- 19 octobre : Soirée électorale à l'Esco, 4467, rue Saint-Denis, à 20 h 30.
- Dans le cadre de la Semaine nationale de la santé et de la sécurité du travail qui aura lieu du 18 au 24 octobre, le conseil central organise le 22 octobre, un 5 à 7 sur la nouvelle réglementation sur la gestion préventive de l'amiante.
- Le 2 novembre : Chaîne humaine dans le cadre de la campagne *Je protège mon école publique* de 7 h 30 à 8 h.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**Il est proposé par Francis Dupuis-Déri
appuyé par Marc Garon**

Que l'on ajourne immédiatement.

ADOPTÉ

La réunion est levée à 22 h 10.

Dominique Daigneault
Présidente

Manon Perron
Secrétaire générale

Nombre de délégué-es à l'assemblée : 71

Femmes : 35

Hommes : 36

Officiel-les : 71

Substituts : 0